BTS SERVICES ET PRESTATIONS DES SECTEURS SANITAIRE ET SOCIAL

POLITIQUE DE LA STRUCTURE ET TERRITOIRE – U4

SESSION 2026

_____

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

_____

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice en mode examen actif est autorisé.

L'usage de la calculatrice de « type collège » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Le sujet comporte 15 pages, numérotées de 1/15 à 15/15.

Les bénéficiaires de l'aide alimentaire cumulent souvent plusieurs fragilités sanitaires et sociales, se résumant rarement à une seule forme de précarité. Les profils de personnes accompagnées sont de plus en plus hétérogènes. Selon l'étude nationale « Profils » des Banques Alimentaires, leur précarisation est généralement associée à leur situation de santé et impacte fortement leur état physique et mental.

Le Groupement d'intérêt public (GIP) Gers solidaire est une structure unique en matière d'inclusion sociale et de lutte contre les inégalités sociales de santé. Il rassemble à l'échelle du département des acteurs de l'accompagnement des publics vulnérables autour de la précarité alimentaire. Le service nommé « Permanences santé » du Gers solidaire a été créé en 2022. Il se déploie sur l'ensemble du territoire du Gers et réalise des entretiens d'information et de prévention santé lors des distributions alimentaires.



GERS SOLIDAIRE
RÉSEAU INNOVANT D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

Département du Gers 32
(région Occitanie)

Implantation géographique du
GIP Gers Solidaire

Source : guide-du-gers.com/fr

Ces « Permanences santé » ont permis une prise en charge adaptée pour des bénéficiaires de l'aide alimentaire, les amenant vers un parcours santé ajusté et/ou un accompagnement social complémentaire.

Pour améliorer la qualité de ses services, le Gers solidaire réalise un état des lieux pour répondre aux différents besoins repérés des bénéficiaires de l'aide alimentaire sur le territoire.

Question 1

Caractériser le public bénéficiaire de l'aide alimentaire sur le territoire du Gers.

Question 2

À travers les « Permanences santé », le Gers solidaire développe différentes offres de services complémentaires avec ses partenaires.

Montrer comment les « Permanences santé » du Gers solidaire participent aux politiques publiques territoriales en matière de lutte contre les inégalités sociales de santé.

Question 3

Le Gers solidaire s'est doté d'un camping-car connecté appelé « Service Public Itinérant » qui sillonne le département.

Justifier la mise en place du dispositif « Service Public Itinérant » du Gers solidaire déployé sur ce territoire.

Barème par compétences

3.1.	Identifier les besoins et les demandes de population sur un territoire	**14**	**points**
3.2.	Identifier la place de la structure dans la déclinaison des politiques publiques	**14**	**points**
3.3.	Participer à la mise en place de réponses adaptées à un type de public	**08**	**points**
	Expression - Synthèse	**04**	**points**

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1. Priorités actuelles du PRAPS (*Programme régional d'accès à la prévention et aux soins*) Occitanie 2023-2028

Extrait du PRAPS Occitanie 2023-2028 [en ligne]. Consulté le 23/09/2025

Disponible sur https://occitanie.ars.santé.fr

Annexe 2. Feuille de route du schéma territorial de santé du Gers 2023- 2028

Extrait du STS Schéma territorial de santé du Gers 2023-2028 [en ligne]. Consulté le 24/09/2025

Disponible sur https://occitanie.ars.santé.fr

Annexe 3. Identité du GIP Gers solidaire

Extrait du site internet [en ligne]. Consulté le 15/09/2025

Disponible sur https://gerssolidaire.org

Annexe 4. Présentation des « Permanences santé »

RETEX (Retour expériences) : « projet permanences santé dans les distributions alimentaires », Ministère de la transformation et de la fonction publique.

Document interne Gers solidaire.

Annexe 5. « Permanences santé » sur les points de distribution alimentaire dans le département du Gers en 2025

Extrait du site internet [en ligne]. Consulté le 24/09/2025

Disponible sur https://gerssolidaire.org

Annexe 6. La santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire - Gers 2024

Document interne Gers solidaire

Annexe 7. Les « Profils » des personnes accueillies à l'aide alimentaire : Enquête nationale des Banques Alimentaires 2024

Extrait du site internet [en ligne]. Consulté le 24/09/2025

Disponible sur https://banquealimentaire.org

Annexe 8. Service Public Itinérant (SPI)

Extrait du site internet [en ligne]. Consulté le 15/09/2025

Disponible sur https://gerssolidaire.org

Annexe 9. Bilan 2024 du « Service Public Itinérant » Gers solidaire

Extrait du Rapport d'activité 2024 Gers solidaire [en ligne]. Consulté le 25/09/2025

Disponible sur https://gerssolidaire.org

Annexe 1. Priorités actuelles du PRAPS (*Programme régional d'accès à la prévention et aux soins* Occitanie) 2023-2028

L'Occitanie est une région marquée par la pauvreté. Or l'analyse de certains indicateurs d'accès aux soins et à la prévention met en évidence une corrélation entre les niveaux de pauvreté et la fréquence du recours aux soins et à la prévention. La politique de santé mise en place dans la région, pour être efficace, doit prendre en compte les disparités territoriales ainsi que les difficultés d'accès aux soins des publics identifiés comme les plus fragiles.

Via la mesure 27 du SEGUR, l'ARS [...] lutte contre les Inégalités sociales de santé (ISS), sur plusieurs axes notamment « Les inégalités d'accès aux professionnels de santé et le non-recours aux soins », « La souffrance psychosociale et la santé mentale ».

Le PRAPS, en plus d'être un moyen de valorisation des actions existantes, se doit avant tout d'être un outil de concertation et de coordination d'actions. Le PRAPS appuie la nécessité d'une approche transversale et pluridisciplinaire dans le but de mieux prendre en compte les questions de précarité.

Source : https://occitanie.ars.santé.fr

Annexe 2. Feuille de route du schéma territorial de santé du Gers 2023 - 2028

Les enjeux du département en bref

- Le développement de l'aller-vers.
- Le développement du dépistage, du repérage et de l'accompagnement précoces.
- Le développement de l'attractivité médicale et paramédicale du territoire.
- Des projets de reconstructions d'établissements sanitaires et médico-sociaux [...].
- Le développement de la coordination et des services numériques.

DÉFI #3

Adopter la stratégie de prévention et promotion de la santé aux besoins des publics prioritaires dont les publics vulnérables

Les enjeux

Leviers de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, la prévention et la promotion de la santé doivent permettre aux populations, et notamment aux plus vulnérables, d'éviter ou de réduire les risques de maladies et/ou de handicaps, et de favoriser la maîtrise de leur santé et de l'ensemble de ses déterminants.

Les objectifs opérationnels

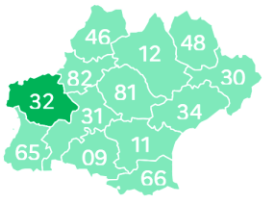
- Renforcer les démarches « d'aller vers » en prévention et promotion de la santé, notamment pour les personnes en situation de précarité.

Thèmes associés

Prévention, promotion de la santé
PRAPS

Parcours associés

Santé Mentale
Parents et enfants vulnérables



Source : https://occitanie.ars.santé.fr

Annexe 3. Identité du GIP Gers solidaire

Le Groupement d'Intérêt Public Gers solidaire représente l'union partenariale d'un tissu associatif local et institutionnel porté par le conseil départemental du Gers. Il regroupe notamment la Croix-Rouge, la Banque Alimentaire, le Secours Catholique, la CAF du Gers, l'UDCCAS[1] et un CIAS[2]. Les objectifs du GIP sont de soutenir, promouvoir, construire et innover ensemble pour lutter contre la pauvreté et toutes les formes d'exclusion sociale.
Cette vision collective permet de mettre en place des réponses adaptées aux besoins sociaux du territoire et de renforcer des mesures existantes telles que l'accompagnement à la précarité alimentaire, qui reste une priorité territoriale partagée.
Le GIP met l'accent sur son objectif originel en considérant l'aide alimentaire sous toutes ses formes comme un vecteur d'inclusion sociale, de prévention santé et d'éducation des populations pauvres et précaires.

Il consiste en une synergie d'actions ponctuelles ou permanentes au point de distribution d'aide alimentaire sur lequel Gers solidaire va apporter des services aux bénéficiaires, au moment de la distribution.

- **Gers solidaire, ses services** : permanences santé, conseillers numériques, Point Conseil Budget.

- **Des partenaires extérieurs coordonnés par Gers solidaire** : travailleurs sociaux du département, centres sociaux, Défenseur des droits, etc.

Source : https://gerssolidaire.org

Annexe 4. Présentation des « Permanences santé »

La « Permanence santé » s'inscrit dans le cadre de la « Mesure 27 » du Ségur de la Santé sur la lutte contre les inégalités sociales de santé. Elle est portée par le GIP Gers solidaire qui a proposé de mettre en place des Permanences de santé tenues par des infirmiers dans des lieux de distribution de l'aide alimentaire.

Gouvernance

- Un COPIL[3] (le Conseil Départemental du Gers, l'ARS, la CPAM, la MSA), permettant de présenter ses résultats et de partager les orientations politiques.
- La direction du GIP Gers solidaire, coordonnant les « Permanences santé ».

[1] UDCCAS : Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale

[2] CIAS : Centre Intercommunal d'Action Sociale

[3] COPIL : Comité de pilotage

Les objectifs

- Lutter contre les inégalités sociales en matière d'accès à la santé, favoriser et renforcer l'accès ou le retour de populations précaires à un parcours de soins.
- Repérer les situations de vulnérabilité et les problématiques de santé des personnes en situation de grande précarité.
- Mettre en place des actions de sensibilisation et de prévention santé, en individuel et en collectif, dans les lieux de distribution alimentaire.
- Développer une démarche d'aller-vers, de prise en charge et d'orientation vers les professionnels adaptés (autour de « tiers-lieux solidaires »).

Genèse du projet

CONTEXTE LOCAL DU GERS

- Ruralité et contraintes géographiques.
- Territoire très peu dense avec un revenu médian faible.
- Population vieillissante.
- Part importante de femmes en situation de précarité avec enfants en bas âge.
- Part importante de personnes en affection longue durée (ALD).
- 12 000 personnes ont eu recours à l'aide alimentaire au moins une fois dans l'année 2023.
- Faible taux de médecins spécialistes (environ 40 / 100 000 habitants).
- Disparité géographique de l'offre de soins et d'accompagnement social, médico-social, familial et parental.

GERS SOLIDAIRE SUR LE TERRAIN

Durant la période COVID, l'infirmière de Gers Solidaire a pu constater lors des distributions alimentaires des personnes :

- en souffrance morale ;
- avec un état de santé dégradé ;
- en renoncement aux droits communs et à la santé ;
- avec des difficultés pour engager des démarches administratives mais aussi en lien avec la santé.

Organisation de l'offre sur l'ensemble du territoire du Gers

- L'accueil : la personne est écoutée, informée et conseillée par l'infirmier prévention santé de Gers Solidaire.
- Le diagnostic : la personne bénéficie d'un entretien individuel d'évaluation et d'un diagnostic de santé si elle l'accepte. Un questionnaire permet d'aborder un ensemble de problématiques et de proposer sur cette base des conseils/actions/réorientations.
- Le plan d'action : plusieurs actions peuvent ensuite être mises en place pour une même personne, notamment une action de promotion santé, une prise de rendez-vous avec un professionnel de santé, une orientation vers un partenaire médico-social (CPAM, professionnel de santé, acteur du champ social et de la solidarité...).

Actions mises en place en faveur des bénéficiaires en 2024

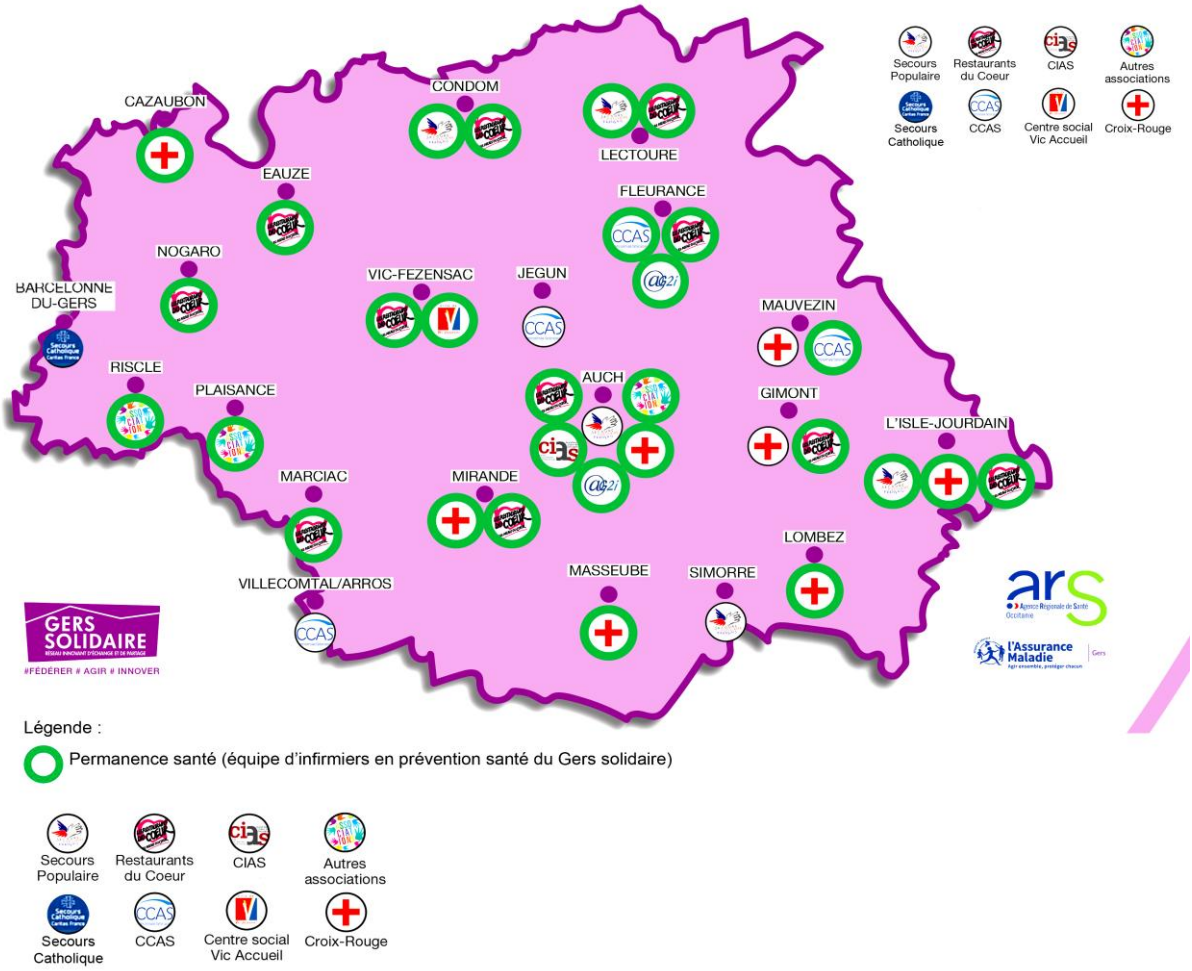
Actions de promotion de la santé	36 %
Prise de rendez-vous avec un infirmier	29 %
Action d'écoute sur des problématiques familiales	23 %
Action d'orientation vers des partenaires (professionnel de santé, professionnel en santé mentale, CPAM, accompagnement social, association)	
Actions diverses	12 %

Profil des bénéficiaires accueillis lors des Permanences en 2024

Caractéristiques des bénéficiaires	Femmes	61%
	Personnes seules	63 %
	Déclarent un médecin traitant	60 %
Difficultés rencontrées	Difficultés financières	44 %
	Manque d'information	41 %
	Carence de professionnels sur le secteur	27 %

Source : RETEX (Retour d'expériences) : « Projet permanences santé dans les distributions alimentaires », Ministère de la transformation et de la fonction publique

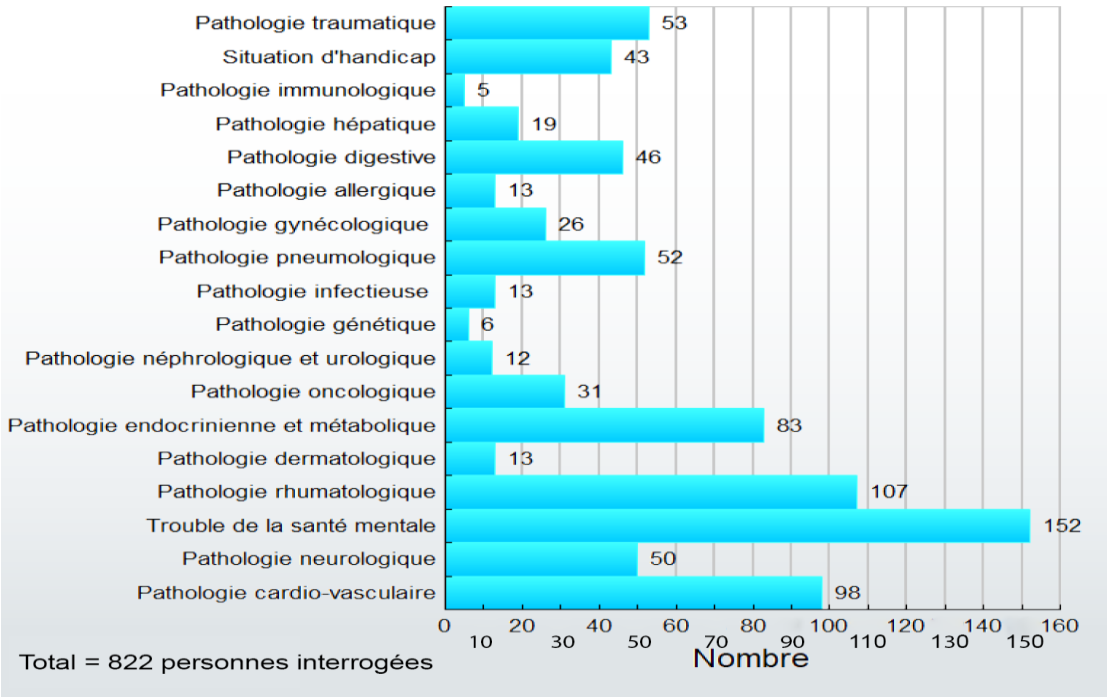
Annexe 5. « Permanences santé » sur les points de distribution alimentaire dans le département du Gers en 2025



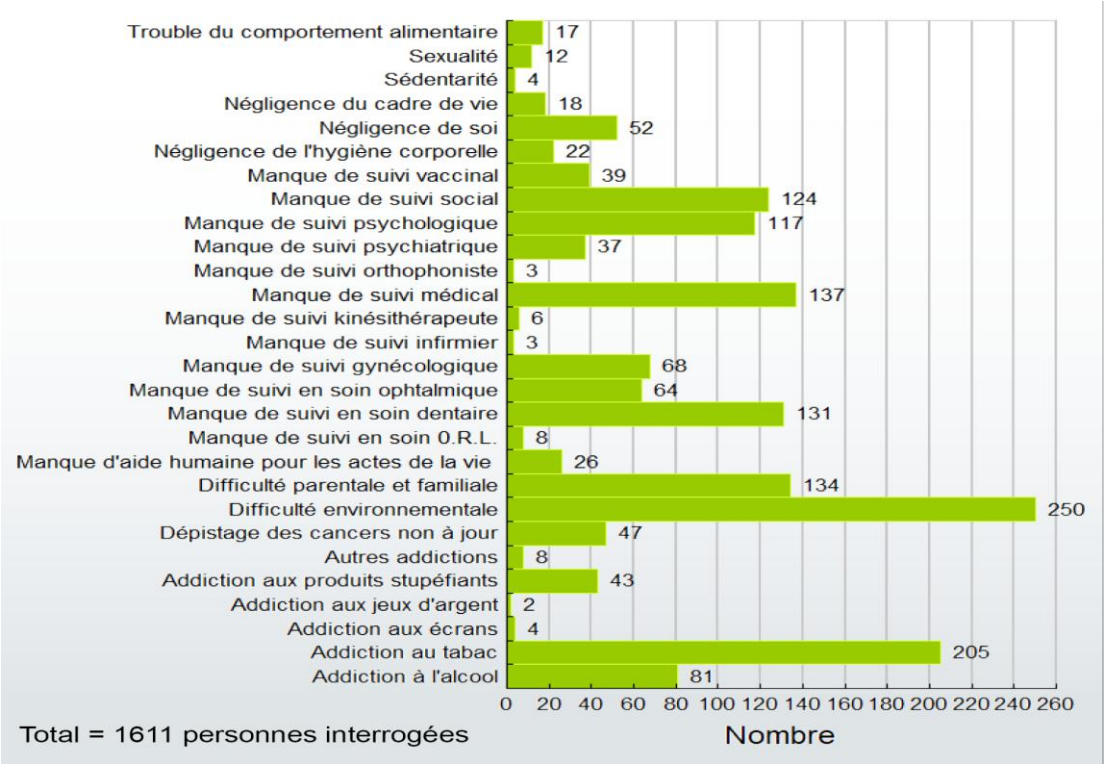
Source : extrait du rapport d'activité 2024 Gers solidaire

Annexe 6. La santé des bénéficiaires de l'aide alimentaire - Gers 2024

Pathologies et situation de handicap déclarées



Déterminants de santé



Difficulté environnementale : difficulté liée au logement, à la mobilité, isolement social, etc.

Couverture santé

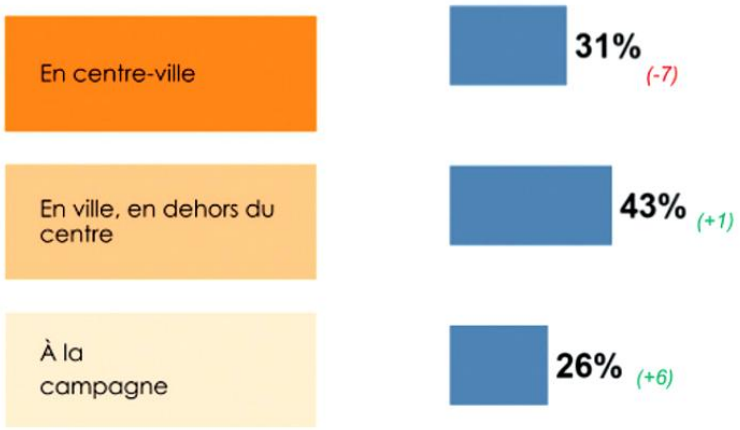
Assurance maladie							Mutuelle				
TOTAL Personnes interrogées	Nombre au régime général	Nombre MSA	Nombre AME	Nombre demandes AME en cours	Nombre Assurance maladie Autres	Nombre Assurance maladie non renseignée	TOTAL Personnes interrogées	Nombre CSS	Nombre avec Mutuelle collective	Nombre SANS Mutuelle	Nombre avec Mutuelle non renseignée
601	404	46	8	1	4	138	601	270	150	15	166

Source : données 2024 internes du Gers solidaire - Permanences santé

Annexe 7. Les « Profils » des personnes accueillies à l'aide alimentaire : Enquête nationale des Banques Alimentaires 2024

L'étude **«** Profils **»** est menée tous les deux ans par la Fédération Française des Banques Alimentaires. Cette enquête réalisée en 2024 permet de montrer l'évolution du profil socio-démographique des personnes accueillies par le réseau des Banques Alimentaires. Entre le 9 septembre et le 8 novembre 2024, 1037 personnes accueillies ont répondu à un questionnaire diffusé dans 140 associations et CCAS partenaires.

En France, 2,4 millions de personnes sont accompagnées par les Banques Alimentaires.



1 personne accompagnée sur 4 vit en milieu rural.

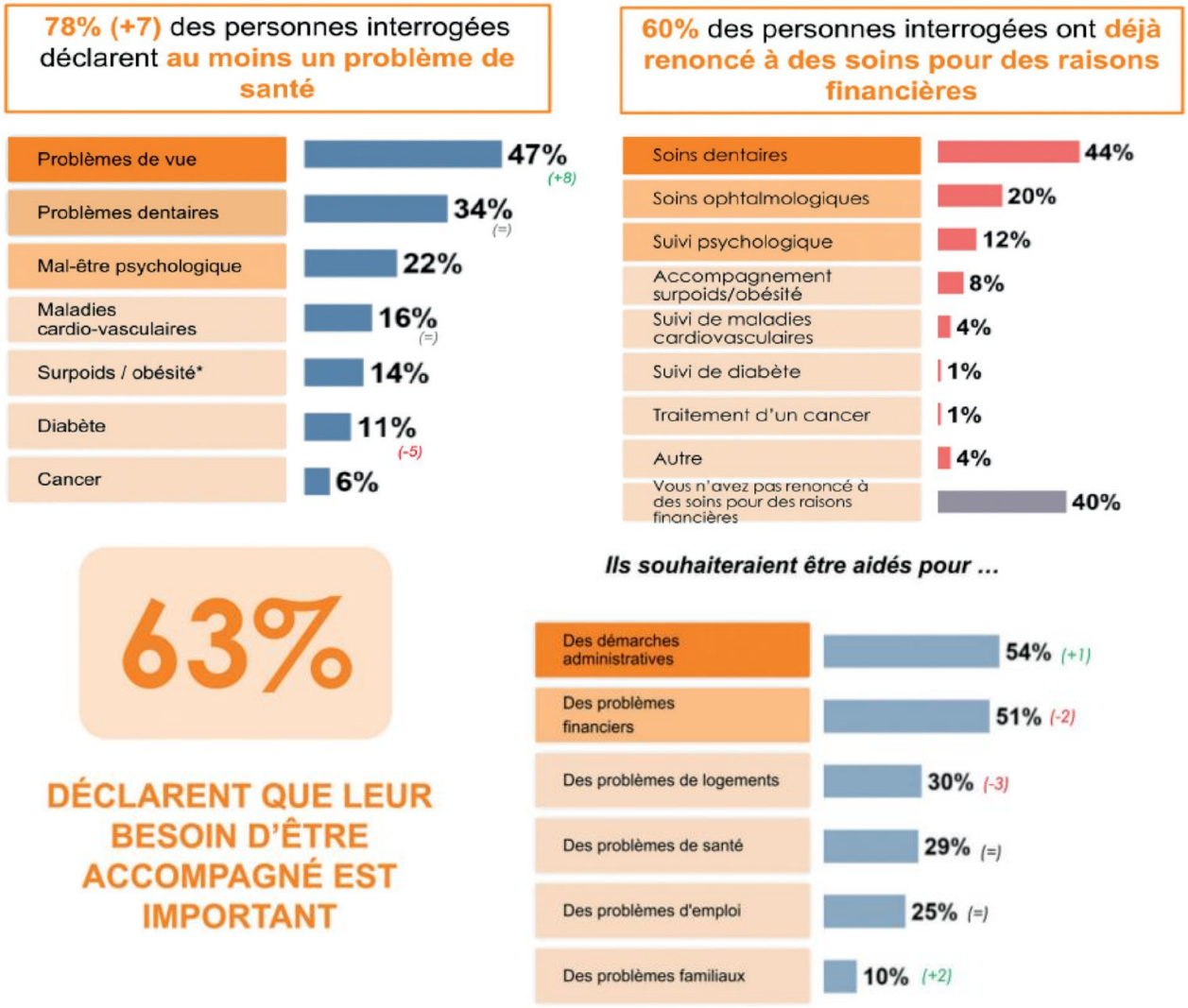
L'éloignement des centres de soin leur permettant de se soigner convenablement mène à une renonciation aux frais de santé plus importante pour les personnes vivant en milieu rural.

Les grandes caractéristiques socio-démographiques

Les personnes seules sont largement représentées : 46 % (+5 pts depuis 2022).

Les foyers avec enfants correspondent à la moitié des personnes interrogées : un foyer sur deux a au moins un enfant à charge. Un foyer sur trois est une famille monoparentale.

Les femmes représentent 71 % des répondants.



Source : https://banquealimentaire.org

Annexe 8. Service Public Itinérant (SPI)

GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS

Un « Service Public Itinérant » pour aider les personnes vers l'inclusion numérique

Le camping-car connecté circule en fonction de permanences d'accueil établies sur l'ensemble du Gers. Une communication en amont est annoncée au sein des collectivités locales, des associations, etc. Des plannings de permanences proposent aux bénéficiaires de l'aide alimentaire des ateliers pédagogiques favorisant l'inclusion numérique, en plus de répondre à des demandes concrètes, ciblées d'aides aux démarches administratives, numériques, ou d'accès aux droits.

La dimension pédagogique et d'acquisition de compétences doit permettre à la fois aux personnes de savoir se servir du matériel informatique et d'aller sur internet au travers de rendez-vous individualisés mais aussi de temps d'actions collectives.

L'accompagnement social proposé est orienté vers une recherche de l'autonomie et la confiance en soi.

Des objectifs sont tournés vers le renforcement de la place active des usagers dans leur parcours d'intégration sociale.



JOUR	LIEU	HORAIRE	ACCOMPAGNEMENT	THÈME
LUNDI 10	Auch - Centre Social La Ruche du Baron - 50 chemin de Baron	10h30 à 12h30 et 14h à 17h30 (sur RDV)	Individuel	Selon besoins
MARDI 11	Auch - CAF 11 rue de Châteaudun	14h à 17h	Individuel	Démarches en ligne
MARDI 11	Auch - Regar Pôle Migrants 10 rue Victor Hugo	9h à 13h	Individuel	Démarches en ligne
MERCREDI 12	Auch - CPAM 11 rue de Châteaudun	9h à 12h30 et 13h30 à 17h	Individuel	Démarches en ligne
MERCREDI 12	Vic Fezensac - Centre social Vic Accueil - 13 rue Jean Jaurès	9h30 à 12h30 (sur RDV)	Collectif & Individuel	Atelier ordinateur internet
MERCREDI 12	Dému - Médiathèque - Salle des fêtes	14h à 17h (sur RDV)	Collectif	Smartphones + tablettes
VENDREDI 14	Gimont - Centre social - Maison Peps - 57 rue des écoles	9h30 à 12h30 et 14h à 17h30 (sur RDV)	Collectif & Individuel	Smartphones et ordinateurs
VENDREDI 14	Simorre - Salle du foirail - Avenue des Pyrénées	9h à 12h	Individuel	Selon besoins
VENDREDI 14	Lombez - Médiathèque - 4 rue Notre Dame	13h30 à 17h	Individuel	Selon besoins

Source : https://gerssolidaire.org

Annexe 9. Bilan 2024 du « Service Public Itinérant » Gers solidaire

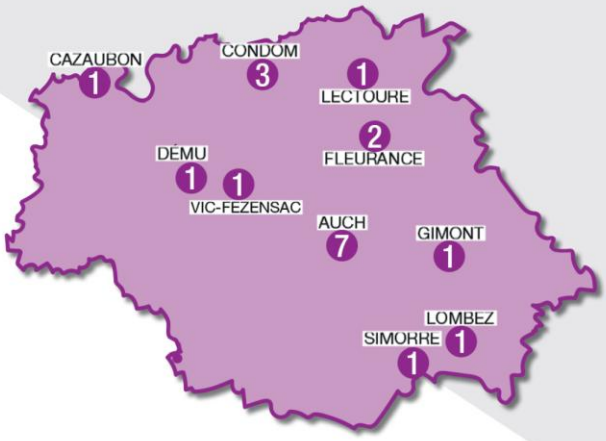
La poursuite du Service Public Itinérant avec des compétences numériques

Les conseillers numériques de **Gers Solidaire** ont sillonné le département, d'une part avec le camping-car connecté, et d'autre part au sein de nombreuses structures partenaires (CAF, CPAM, Regar*, centres sociaux, associations de distribution alimentaire, associations d'insertion, mairies, médiathèques).

La présence de 2 conseillers numériques a permis de développer nos actions dans 19 lieux différents répartis sur 10 communes.

230 permanences d'une demi-journée y ont été assurées pour des accompagnements individuels et 74 ateliers collectifs.

Au total, 900 personnes ont pu bénéficier d'une assistance favorisant leur autonomie numérique et répondant à leurs besoins exprimés .



1 *Nombre de lieux d'implantation du Bus itinérant dans la commune gersoise correspondante*

* *Nom d'un CHRS local*

Source : https://gerssolidaire.org